

confiance, et qui s'abstient de recourir à la force physique ou psychologique contre ses propres citoyens, est davantage enclin à s'abstenir de recourir à la force contre d'autres nations.

En ce jour où nous célébrons la Journée internationale des droits de la personne, il convient de rappeler que tel est le raisonnement qui sous-tend le Principe VII de l'Acte final ainsi que la Charte des Nations Unies. L'histoire de l'Europe au vingtième siècle nous donne de bonnes raisons de continuer à croire que ce raisonnement est juste.